

Piscine de Plaisance

La convention est signée mais la crue de l'Arros retarde l'accès à la piscine



Piscine de Plaisance

Le groupe de parents et d'enseignants qui avaient alerté et manifesté dimanche matin contre le fait que pour un retard administratif l'accès à la piscine de Plaisance était impossible à leurs enfants scolarisés en primaire viennent de faire savoir que grâce à la signature de la convention par la communauté des communes cet accès est maintenant possible.

Hélas trois fois hélas pour eux les caprices de la météo qui ne dépendent que de la bonne ou mauvaise volonté du ciel font qu'une importante crue de l'Arros arrive qu'elle risque d'envahir le parc de la piscine ce qui a contraint les services techniques de la communauté des communes à démonter les pompes par précaution.

Quand les petites têtes blondes ou brunes pourront enfin faire trempette nul doute qu'elles apprécieront énormément